

Sélection végétale: quelles options pour augmenter la qualité et la production

2013/2099(INI) - 24/01/2014 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'agriculture et du développement rural a adopté le rapport d'initiative de Marit PAULSEN (ALDE, SE) sur la sélection végétale: quelles options pour augmenter la qualité et la production?

La commission souhaite, au moyen du présent rapport, instaurer **une discussion et une analyse approfondies** à propos de l'état général de la sélection végétale dans le secteur de l'agriculture en Europe et dans le monde.

Le secteur de la sélection végétale est essentiel aussi bien pour la productivité, la diversité, la santé et la qualité de l'agriculture, de l'horticulture, de la production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, que pour l'environnement. L'accroissement démographique prévu risque d'exercer des pressions extrêmement fortes sur le secteur agricole. La surface cultivable diminue en raison d'une utilisation des sols inadéquate, et notamment de mauvaises pratiques agricoles, ce qui aggravé par le changement climatique.

Le rapport note l'extrême importance, pour relever les défis à venir, que ce soit les besoins futurs d'approvisionnement en nourriture ou le changement climatique, de disposer d'un secteur de la sélection végétale opérationnel et concurrentiel.

Les députés soulignent :

- l'importance de **produire des variétés** susceptibles de résister aux situations auxquelles nous devrions être confrontés à l'avenir ;
- le besoin de disposer de cultures qui absorbent efficacement l'azote et le phosphore, supportent mieux la sécheresse et de grandes quantités de précipitations, sont **résistantes** aux organismes nuisibles et peuvent supporter des changements de température ;
- la nécessité de développer les cultures vivaces, c'est-à-dire les **cultures pluriannuelles** ;
- le besoin de développer et d'utiliser de nouvelles techniques de sélection végétale (ils manifestent leur inquiétude devant le retard pris par la Commission dans l'évaluation des nouvelles techniques de sélection et invitent cette dernière à clarifier d'urgence leur statut au regard de la réglementation) ;
- l'importance de garantir l'accès aux **ressources génétiques** en tant que base de la sélection végétale ;
- que le marché européen doit être amélioré, au nom d'une saine concurrence ;
- le rôle de la **recherche scientifique indépendante**, subventionnée par des fonds publics dans l'intérêt général à long terme, en vue d'assurer la sécurité alimentaire à long terme ;
- que la recherche fondamentale en matière de sélection végétale au sein de l'Union doit être financée au moyen de ressources émanant de l'Union et de ses États membres.

La Commission est invitée à :

- recourir au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 pour financer la recherche appliquée visant à mettre au point des techniques de sélection végétale – aussi nouvelles qu'innovantes – comme la sélection accélérée ;
- allouer des ressources financières et créer une structure cohérente en faveur de la recherche et de la pratique en matière de sélection végétale dans le cadre des programmes de recherche et des autres instruments politiques appropriés afin de conserver et développer la diversité européenne ;
-

- élaborer une stratégie globale en matière d'intrants agricoles, notamment dans le domaine de la sélection végétale ;
- mettre en place un **cadre politique** favorisant le secteur des intrants agricoles en tant que domaine-clé pour le développement de la productivité et de la durabilité de l'agriculture.